Canicule : protégez-vous !

▶ Communiqué de presse

Depuis 15 jours, la température dans de nombreuses écoles et établissements scolaires de l'académie d'Orléans-Tours atteint ou dépasse 30°C. Du lundi 30 juin au jeudi 3 juillet, un nouvel épisode de très fortes chaleurs, tant diurnes que nocturnes, est annoncé. Toute la région Centre Val-de-Loire est placée par Météo France en vigilance orange canicule. Mardi 1er juillet, les températures devraient atteindre 37 à 39°C, et les températures ressenties devraient dépasser les 40°C.

Face à ces événements climatiques, la réaction des pouvoirs publics est désordonnée. Seules quelques communes (Tours, Romorantin-Lanthenay…) ont pris des mesures pour protéger les enfants.

Le SNALC Orléans-Tours, syndicat représentatif de tous les personnels de l'éducation nationale, appelle parents et professionnels de l'éducation au pragmatisme, afin de pallier l'incapacité de la plupart des pouvoirs publics à protéger efficacement les enfants.

Le SNALC Orléans-Tours demande aux parents qui le peuvent de garder à la maison leurs enfants, surtout ceux à la santé fragile, lors des après-midis caniculaires des 1er et 2 juillet. Le SNALC Orléans-Tours demande que les personnels vulnérables à la chaleur du fait de pathologies et de traitements spécifiques se protègent également, si leurs horaires de travail ne peuvent être adaptés.

Orléans, le 30 juin 2025

Contacts :

François TESSIER, Président du SNALC Orléans-Tours, 06 47 37 43 12, f.tessier@snalc.fr